

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 18

Absents : 8

- dont suppléé : 1

- dont représentés : 4

Votants : 23

- dont « pour » : 23

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept mai à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt et un mai se sont réunis en visioconférence sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, BANCILLON BOE Fabienne, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal arrivée à la question N°4, MM. BOUGUYON Yvan, GARNIER Louis Gabriel, ORTUNO Miguel, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric et GASTON Arnaud.

EXCUSES : M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à Mme BANCILLON BOË Fabienne, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, M. OLIVERO Albert ayant donné pouvoir à Mme JACQUES Elisabeth, M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Patrick et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Envoyé en préfecture le 28/05/2021

Reçu en préfecture le 28/05/2021

Affiché le 28/05/2021

ID : 004-200072304-20210527-D202189-DE

Délibération N°2021/89

OBJET : BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°1.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 18 mai 2021 ;

Sur proposition du Vice - Président délégué aux Finances,
Après délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal de la CCVUSP qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

Art 611 - 032 7 332.00 € (1)
Art 022 - 000 - 20 000.00 € (2)
Art 023 - 000 - 1 100.00 € (3)

TOTAL - 13 768.00.00 €

Recettes :

Art 7477-032 6 232.00 € (4)
Art 7588 - 20 000.00 € (5)

7588 - 011 - 7000
7588 - 012 - 13000

- 13 768.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :

Art 2051-56 - 252.00 € (6)
Art 2145-56 - 7 080.00 € (7)

TOTAL - 7 332.00 €

Recettes :

Art 1327-56 - 6 232.00 € (8)
Art 021 - 1 100.00 € (3)

- 7 332.00 €

- (1) Prestation VRD et Grutage et formation pour installation Panneaux numériques
- (2) Diminution du poste « dépenses imprévues »
- (3) Diminution virement section investissement
- (4) Financement Piter à hauteur de 85 % des dépenses (1))
- (5) Diminution des recettes liées à la valorisation du tri
- (6) Transfert de la Dépense en section de fonctionnement Voir (1)
- (7) Transfert de la dépense en section de fonctionnement Voir (1)
- (8) Transfert de la recette en section de fonctionnement Voir (4)

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme VAGINAY RICOURT Sophie